

Détails des cours

COURS COLLECTIFS (Formation musicale / Pratique collective)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Vendredi , 16h15 - 17h15 à Mondercange	gratuit	50 €
Formation musicale 2	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Mercredi , 16h15 - 17h15 à Mondercange		
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente (FM1: 2025/2026)	Vendredi , 17h15 - 18h15 à Mondercange		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente (FM2 ou FM3: 2025/2026)	Mercredi , 17h15 - 19h15 à Mondercange		
Pratique collective vocale: Formation chorale pour enfants et jeunes	- avoir 7 ans au 31.8.- 13 ans (organisé avec un min. de 8 inscriptions)	à déterminer à Mondercange (Maison Relais) Inscription à la Maison Relais obligatoire pour participer aux cours, informations au 261793-621 (direction de la MRCM)		

COURS INDIVIDUELS (Instruments / Chant)	
Cours	Conditions d'admission
Instruments: - flûte traversière - clarinette - hautbois - basson - saxophone - petits cuivres (trompette, bugle, cornet) - cor en fa - trombone - gros cuivres (euphonium, tuba basse) - percussion / drumset - piano	- à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 en percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi. - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.
Chant individuel	- à partir de 11 ans et avoir réussi au moins une année de formation musicale - suivre en parallèle un cursus de formation musicale - sur avis de l'enseignant en juillet

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		
Inférieur 3 + 4	75€	75 €
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

Informations utiles

Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA:

Nathalie Alves: 22 05 58 - 29 / nathalie.alves@ugda.lu

Harmonie Municipale de Mondercange:

Sara Leclere: musekschoul.monnerrech@gmail.com